

Evaluation Criteria

Table 2-3. Critères d'Évaluation pour l'Environnement Culturel.

Objectifs	Critères	Indicateur	Mesure
<u>Patrimoine</u> : Conserver and promouvoir la valeur et les attributs du patrimoine culturel de la propriété, y compris les ressources du patrimoine bâti et les paysages du patrimoine culturel	Compatible avec les ressources du patrimoine bâti et les paysages du patrimoine culturel identifiés	Capacité à conserver et à promouvoir les caractéristiques du patrimoine bâti et les paysages du patrimoine culturel identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Re pr
<u>Patrimoine</u> : Conserver and promouvoir la valeur et les attributs du patrimoine culturel de la propriété, y compris les ressources du patrimoine bâti et les paysages du patrimoine culturel	Compatibilité avec la vision originale de la Place de l'Ontario (conception Hough)	Préservation et/ou restauration du rivage existant et des aménagements riverains, des reliefs et de l'habitat écologique	<ul style="list-style-type: none"> M An Re
<u>Culturel</u> : Protéger les composantes d'usages traditionnelles ou valorisées par les Autochtones (p. ex. eau, air, terre)	Protéger ou améliorer les composantes de valeur traditionnellement utilisés	Capacité du concept à protéger ou à promouvoir l'habitat faunique, la zone de végétation, la qualité de l'eau et la qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> Ne vé du Re l'E
<u>Culturel</u> : Protéger les composantes d'usages traditionnelles ou valorisées par les Autochtones (p. ex. eau, air, terre)	Protéger ou améliorer les composantes de valeur traditionnellement utilisés	Capacité du concept à intégrer les savoirs traditionnels applicables au site. *Remarque : cela dépendra des commentaires des communautés Autochtones	<ul style="list-style-type: none"> In co